



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 MAI 2020

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey siège en séance extraordinaire ce 13 mai 2020, à 19 h 00 par voie de visioconférence et par téléphonie en huis clos.

Les questions des citoyens et citoyennes peuvent nous être acheminées par courrier électronique à l'adresse suivante : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca ou par téléphone au 819-848-2321 poste 111.

Sont présents à cette visioconférence et téléphonique:

M. Simon Lauzière, conseiller au siège n° 3 préside cette séance en visioconférence en l'absence de madame Thérèse Francoeur, mairesse.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

| | |
|--|-----------------------------|
| M. Éric Provencher - siège n° 1 | présence en visioconférence |
| M. Christian Girardin - siège n° 4 | présence en visioconférence |
| Mme Suzanne Dandurand - siège n° 5 | présence en visioconférence |
| M. Jean-François De Plaen - siège n° 6 | présence en visioconférence |

Sont absents : madame, Thérèse Francoeur et, monsieur Douglas Beard

Assiste également à la séance, par visioconférence :

Mme Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

UN AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ NOTIFIÉ TEL QUE REQUIS PAR LE PRÉSENT CODE, AUX MEMBRES DU CONSEIL QUI NE SONT PAS PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE LA PRÉSENTE SÉANCE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 19 : 03 heure locale

2. AVIS DE CONVOCATION

Un avis de convocation a été notifié tel que requis par le présent code, aux membres du Conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance.

539-05-2020 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame **SUZANNE DANDURAND**
Appuyé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**

- 1 Ouverture de la séance**
- 2 Signification de l'avis de convocation**
- 3 Adoption de l'ordre du jour**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- 4 **Programme PPA-CE 2019**
Fin des travaux de la route Talbot pour le
programme PPA-CE 2019
- 5 **Période de questions**
- 6 **Clôture et levée de la séance**

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

540-05-2020 4. PROGRAMME PPA-CE 2019

ATTENDU QUE le Conseil Municipal de Saint-Félix-de-Kingsey a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) par résolution portant le numéro 148-05-2019;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyées est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur **JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN**
Appuyé par monsieur **CHRISTIAN GIRARDIN**

Il est unanimement résolu et adopté,

QUE le Conseil de Saint-Félix-de-Kingsey, approuve les dépenses d'un montant de 24 896.07 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérent admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

SÉANCE TENUE EN HUIS CLOS

Selon l'arrêté ministériel, la séance étant tenue à huis clos pour distanciation et interdiction de rassemblement, les questions peuvent être adressées par courrier électronique le plus rapidement possible.

Cette séance sera diffusée sur le site Web de la Municipalité, www.saint-felix-de-kingsey.ca, par enregistrement visuel et vocal, comme le décrète l'arrêté ministériel numéro 2020-029 en date du 26 avril 2020.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

541-05-2020 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

Il est proposé par monsieur **ÉRIC PROVENCHER**
Résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 19 : 10

Adoptée

M. Simon Lauzière
Maire suppléant

Carole Pigeon
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Simon Lauzière, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Saint-Félix-de-Kingsey le 13 mai 2020

